

Appel à projet Ecole thématique

Note de cadrage

Présentation

L'Initiative Europe souhaite apporter son soutien à l'organisation d'écoles thématiques interdisciplinaires afin de soutenir les chercheurs et enseignants-chercheurs dans leurs activités et développer la visibilité de la recherche menée au sein de l'Alliance Sorbonne Université autour des thématiques portées par l'Initiative.

L'objectif du présent appel est de les aider à attirer les meilleurs étudiants, doctorants et post-doctorants français ou étrangers dans le cadre de partenariats internationaux et à créer de nouveaux réseaux scientifiques aptes à appréhender des sujets majeurs liés à l'Europe, de la Renaissance au XXI^e siècle.

Attribué sur la base du choix des intervenants ainsi que du caractère novateur et interdisciplinaire du projet, le soutien accordé contribue également à la création ou l'extension de partenariats afin de favoriser le dépôt de projet ANR ou européen en commun. Une publication académique est également attendue pour valoriser le travail mené durant l'école thématique.

Nature du soutien

Cet appel s'adresse aux enseignants-chercheurs et chercheurs travaillant au sein de laboratoires dont les membres de l'Alliance Sorbonne Université sont tutelle, qui souhaitent organiser une école thématique.

Les projets doivent avoir comme objectif d'aider les participants à approfondir leurs connaissances sur l'une des thématiques portées par l'Initiative Europe. Ils doivent également permettre d'amorcer ou de renforcer une collaboration ou un partenariat international en formation ou en recherche (projet Horizon, ANR, ERC, COST, ...). La dimension interdisciplinaire est indispensable même si une dominante disciplinaire peut figurer.

Les projets d'écoles en ligne peuvent également être soutenus.

Le porteur de projet bénéficiera d'un accompagnement personnalisé à la gestion générale du projet et à l'organisation logistique et technique selon le cadre établi. Il bénéficiera également de l'ensemble des outils de communication nécessaires, personnalisés et aux couleurs de l'Initiative Europe, pour promouvoir son projet.

Critères d'éligibilité

Pour être éligibles, les projets doivent répondre aux critères suivants :

- **Thématiques** : l'école thématique devrait être organisée autour d'un des axes de recherche de l'Initiative Europe.
- **Programme** : l'école devra être animée par une majorité d'intervenants de l'Alliance Sorbonne Université, avec la participation d'experts extérieurs/internationaux reconnus.
- **Durée de l'école d'été** : de 2 à 5 jours pour une école thématique en ligne, et de 3 à 7 jours pour une école thématique en présentiel.
- **Dimension internationale** : le projet doit idéalement impliquer un partenaire international, ou présenter une dimension internationale forte (participants internationaux, intervenants internationaux...). Les projets impliquant un ou des partenaires de l'Alliance européenne 4EU+ (Charles University, Heidelberg University, Paris-Panthéon-Assas, University of Copenhagen, University of Geneva, University of Warsaw et University of Milan) feront l'objet d'une attention particulière.
- **Localisation** : en ligne, sur site au sein d'une institution de l'Alliance Sorbonne Université, ou dans un autre espace de votre choix.
- **Participants** : de préférence tous niveaux (étudiants, doctorants, chercheurs), être en capacité d'accueillir au minimum 15 participants.
- **Modèle économique** : présenter un modèle économique équilibré, basé sur des droits d'inscription et/ou d'autres co-financements publics et privés (voir coûts éligibles plus bas).
- **Pérennisation** : s'inscrire si possible dans une démarche de pérennisation à moyen-terme (constitution d'un réseau, intégration à une maquette pédagogique, perspectives d'auto-financement, etc.).

Montant et modalités de soutien

Le montant maximal attribué par l'Initiative Europe est de 6 000 €.

L'aide attribuée par l'Initiative Europe peut aussi venir en complément d'autres subventions (ambassades, régions, départements, institutions publiques...) et/ou frais d'inscription.

Les dépenses éligibles au cofinancement de l'Initiative Europe concernent :

- Les frais de voyage et de séjour d'experts scientifiques et/ou des participants
- Les frais de location de salles
- Les frais de restauration
- Les frais de mise en place virtuelle de l'école (outils numériques, activités culturelles et sociales virtuelles...)
- Les frais liés aux moments de convivialité

Critères de sélection des projets

La subvention est attribuée sur la base des critères suivants :

- La pertinence scientifique du projet et l'adéquation entre le programme et les objectifs recherchés (contexte/concept/objectifs/programme)

- La qualité du partenariat international, et/ou l'excellence, la renommée des intervenants internationaux (le cas échéant)
- L'articulation et l'équilibre du programme (cours théoriques, pratiques, temps libres et conviviaux)
- L'impact et les perspectives de développement (dépôt de projet ANR ou européen)
- Actions visant à pérenniser le projet
- La capacité à créer un réseau de participants (qualité de l'accueil et de l'organisation, encadrement des participants, programme social et culturel, etc.)

Une attention particulière est portée aux projets permettant de structurer un partenariat international et/ou de préparer une candidature à un financement collectif majeur (ANR, ERC, Horizon, COST).

Soumission des projets

Les dossiers doivent contenir

- Le formulaire de demande de subvention dûment complété
- Le CV du ou des responsables scientifiques du projet
- Le programme prévisionnel de l'école
- Un budget prévisionnel précisant les sommes demandées à l'Initiative Europe (annexe)
- Les décisions d'attribution d'autres subventions éventuelles obtenues pour l'organisation de cette école
- Tout autre document jugé nécessaire à l'évaluation du dossier

L'équipe projet pourra être amenée à contacter les porteurs pour compléter et affiner le dossier. Elle peut également être sollicitée à tout moment pour accompagner au montage du projet.

Modalités de soumission

Les dossiers sont soumis via le formulaire en ligne.

Calendrier

Clôture des candidatures le 8 juin 2026 (pour décision le 23 juin 2026)

A l'issue de l'école thématique

Dans les trois mois suivant la fin de l'école thématique internationale, le porteur du projet devra :

- Annoncer la teneur de leur projet de publication et/ou de dépôt de projet ANR ou européen
- S'assurer que les participants aient complété un rapport d'expérience en ligne
- Soumettre le programme détaillé de l'école
- Soumettre un compte-rendu scientifique à publier sur le site de l'Initiative Europe
- Soumettre un bilan financier accompagné des factures correspondant aux frais supportés par l'Initiative Europe.

Composition de la commission de sélection

Les demandes de financement seront examinées par le Directoire de l'Initiative Europe.

Communication

Les supports visuels (présentations PowerPoint ou autres, affiches et posters) devront impérativement comporter les logos de l'Initiative Europe.

La présentation de l'école thématique ainsi que le programme devront être envoyés à l'Initiative pour publication avant le début de celle-ci.

Document à télécharger : note de cadrage + formulaire

Contact

Agnès Dudych – Cheffe de projet de l'Initiative Europe

agnes.dudych@sorbonne-universite.fr